

AVIS PUBLIC

PROMULGATION - RÉSOLUTION CA20 09 0253

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), lors de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2020, la résolution suivante :

Résolution CA20 09 0253 autorisant l'occupation d'une partie de l'immeuble portant le numéro 9515, rue Saint-Hubert à des fins d'activités communautaires, socioculturelles et commerciales – Lot 2 497 668 du cadastre du Québec – Zone 1402 (dossier 1204039004).

Cette résolution n'a fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, a reçu l'approbation du Service de l'urbanisme et de la mobilité et est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert du certificat de conformité délivré le 4 novembre 2020.

Cette résolution est entrée en vigueur le 4 novembre 2020 et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

FAIT à Montréal, le 6 novembre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert